

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz.
Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: - (1935)

Heft: 24

Rubrik: Histoires cinégraphiques...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A la Compagnie Générale

Dans un article paru dans notre dernier numéro, et intitulé « Trop de salles de cinéma », notre rédactrice en chef, parlant de la Compagnie Générale, disait : « cette pauvre Compagnie qui, passée en d'autres mains, devait si mal finir ». Il est bien entendu que Mme Elie pensait à MM. Widmer & Cie et non pas à la direction actuelle, dont on pouvait lire de nombreux éloges dans le texte allemand du même numéro.

En deux mots...

On sait qu'à Genève la commission de censure des films avait interdit la projection du film « Cléopâtre ». Or, EOS ayant recouru au Conseil d'Etat contre l'interdiction prononcée, plusieurs conseillers d'Etat ont été appelés à juger ce film, qui a été soumis à leur appréciation au Cinéma Capitole.

Le public apprendra avec satisfaction qu'à la suite de cette séance l'interdiction a été levée et qu'ainsi les amateurs de beau cinéma pourront, à leur tour, admirer ce film merveilleux.

La Fox vient d'engager et de placer sous contrat une jeune danseuse new-yorkaise, Frances Grant, qui débute dans « Doubting Thomas » (Le soupçon de Thomas), que B. G. De Sylva prépare pour Will Rogers.

Wendie Barrie, la nouvelle vedette de la Fox, est décidément « internationale » ; que l'on en juge : Elle est née à Hong-Kong, en Chine, de parents anglais. Elle fut élevée en Suisse et débuta dans un film anglais. Elle travaille maintenant pour une maison américaine.

Herbert Mundin a été choisi pour jouer un rôle important dans le film Fox « Heavens Gate » (Aux Portes du Ciel), dont les vedettes sont la petite Shirley Temple et Lionel Barrymore.

« Le monde en marche », la merveilleuse production Fox, et « Si j'étais le patron », le film si gai du Pathé Nat, ont remporté à Lausanne un formidable succès.

Revue de la Presse

Du « Courrier de Genève », sous la signature de M. l'abbé Chamoin :

Un nouveau cinéma ?

Un bruit court en ce moment dans les milieux cinématographiques de Genève : les catholiques cherchent des capitaux pour une salle nouvelle de « bon cinéma ». On donne même des détails d'une étrange précision : c'est l'ancienne Banque de Genève qui serait transformée et aménagée, et d'importants capitaux auraient été trouvés. Je n'aurais évidemment pas parlé de ces bobards dans notre page du Cinéma si je n'avais été questionné à plusieurs reprises, ces dernières semaines, et si un journal professionnel n'y avait fait une allusion discrète. Et puis, tenuz-vous bien, j'ai reçu la visite d'un représentant d'une grande firme d'appareils sonores qui croyaient dans comme pour qu'ils étaient en train de monter une « affaire » !

Je comprends très bien comment est née cette idée chez quelques-uns : le Courrier publie régulièrement sa page hebdomadaire de Cinéma et Lux-Film commence une carrière que nous dési-

rons tous pleine de succès avec « La Relève ». Donc, les catholiques font du cinéma. Donc, ils vont lancer une affaire... Or, cela effraie les directeurs de trouver un nouveau concurrent. Et de clamer leur effroi...

Or, qu'ils se rassurent et que le Film Suisse les rassure : les catholiques de Genève ne pensent nullement à créer une nouvelle salle spécialisée dans le « bon cinéma », Lux-Film continuera son exploitation du film réduit et dans quelques salles paroissiales passeront les productions catholiques en format sonore standard, sans devenir une exploitation régulière professionnelle : personne n'a à craindre quelque chose d'une exploitation semblable qui s'adresse à un public très spécial et ne fait pas concurrence à l'exploitation professionnelle.

J'irai plus loin : je crois, avec Mme Eva Elie, auteur de l'article incriminé dans le Film Suisse, qu'il y a trop de salles de cinéma dans notre ville : dix-huit, si je ne me trompe. C'est trop, beaucoup trop pour notre petite cité. Notez que je ne dis pas cela au hasard, mais après avoir enquêté discrètement auprès de quelques directeurs. Je connais telle salle qui en ces deux premiers mois de 1935, boucle par un déficit assez appréciable. Le cinéma n'est pas la poule aux œufs d'où que certains imaginent : les frais de location de salles sont souvent énormes et les films ne rapportent pas toujours les frais de garantie. Aussi, les liquidations de sociétés cinématographiques sont-elles fréquentes. De plus, une grosse partie de la population boudé encore le cinéma. Au temps du mutet, nous dit Mme Eva Elie, le 7 % seulement fréquentait les cinémas. Cette proportion a certainement augmenté avec le sonore, insuffisamment néanmoins pour que toutes les salles puissent réaliser d'honnêtes et légitimes bénéfices.

Dans ces conditions, la création d'une nouvelle salle serait une folie. Je ne donnerais pas un centime pour une affaire de ce genre et je ne crois pas qu'elle trouverait les appuis officiels nécessaires de l'autorité religieuse. Autre chose serait la transformation d'une salle existante en salle spécialisée : mais je n'ai pas l'impression qu'un directeur envisage pareille éventualité.

Donc, je ne cherche pas de capitaux et les commerçants qui me rendraient visite seront bien accueillis, évidemment, mais en seraient pour leurs frais...

Histoires cinématographiques...

Surproduction !

Le succès de la petite Shirley aura probablement des conséquences aussi catastrophiques que le succès de Bébé Leroy.

Sait-on combien de mères aveuglées par l'amour de leur progéniture et, il faut bien l'avouer, par amour de l'argent, sont venues se fixer à Hollywood au cours des derniers douze mois, traînant derrière elles un « espoir » en bouton ? Sept mille.

Sept mille, pas une de moins et même quelques-unes de plus ! Or, la cité du cinéma possède, on s'en doute, dans sa population propre, un certain nombre de jeunes aspirants à la gloire. Il est donc facile de voir que la proportion de ceux qui sont destinés à regagner, déçus et humiliés, leur province est formidable... Quelque chose comme 99,75 % ! (Non, on n'en coupera pas une moindre.)

Albert Préjean, qui adore les grosses et que la vue d'un enfant sur le plateau rend furibard, dit souvent :

« Je pèlerins volontiers les parents qui sont assez dépourvus d'amour-propre pour charger un enfant de gagner leur vie ! »

Il aurait fort à faire en Californie !...